



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

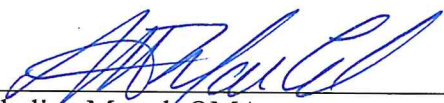
La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 5 juillet 2022, à 19 h 30 à la salle du conseil au 421, 4^e avenue, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Adresse et lot : **385, 3e rang - Lot 1 956 482**

Nature et effets : Cette demande vise à obtenir une dérogation pour réduire la distance séparant un bâtiment agricole et une résidence autre que celle du producteur.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil, lors de la séance ordinaire du 5 juillet 2022.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 21 juin 2022.



Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière